

# PROGRAMME et REGLEMENT DE LA RANDONNÉE CORBIKE

## Organisation :

Organisée le samedi 26 septembre 2009 après-midi.  
Départ et arrivée au stade Aimé Lachenal de la ville de Corbas.

C'est une manifestation de cyclotourisme VTT de randonnée ouverte à tou(te)s.

3 parcours sont proposés :

13km :

Départ de 13h30 à 16h30

Ouvert à tou(te)s.

Enfants de moins de 12 ans accompagnés par un adulte.

Autorisation parentale pour les 12-17 ans

25km :

1 point de ravitaillement

Départ de 12h30 à 15h30

Ouvert à partir de 14 ans.

Autorisation parentale pour les 14-17 ans

45 km :

2 points de ravitaillement

Départ de 12h30 à 14h30

Ouvert à partir de 16 ans

Autorisation parentale pour les 16-17 ans

La signalisation des parcours se fera à l'aide de rubalise enlevée le jour même ou le lendemain.

A l'arrivée une collation est prévue pour chaque participant.

Un diplôme sera attribué aux jeunes enfants en indiquant le parcours réalisé.

## **Tarifs**

13 km : 1 euro

25 km : 5 euros -2 euros licenciés FFCT

45 km : 7 euros -2 euros licenciés FFCT

## Sécurité :

Le parcours sera donné aux participants avec le rappel des règles de sécurité et les numéros des bénévoles secouristes.

Le port du casque et un équipement en bon état de fonctionnement sont obligatoires.

Chaque participant se doit d'appliquer les dispositions du code de la route.

La présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique n'est pas demandée pour participer à la randonnée car ce n'est pas une compétition.

Les participants non licenciés sont assurés pour cette manifestation au titre de :

- . Responsabilités civiles (recours et défenses pénales)
- . Accident corporel
- . Assistance rapatriement

## **PROGRAMME et REGLEMENT DE LA RANDONNÉE CORBIKE**

La mise en place de signaleurs est exclue, il est interdit d'effectuer la régulation de la circulation des usagers de la route sauf en présence d'un accident pour protéger la ou les victimes en attendant l'arrivée des secours. Des licenciés ou bénévoles aidant l'organisateur ne seront placés à certains carrefours que pour prévenir les participants d'un danger éventuel.

Des bénévoles ayant une formation de secouristes sont répartis au stade et sur des lieux de ravitaillement implantés pour les participants sur le parcours. Ils interviennent en cas de nécessité et uniquement pour procéder aux premiers soins en attendant, si besoin, l'intervention des secours appropriés (pompiers, Samu, Smur).